



AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LIEN CYCLABLE  
ENTRE VALLÉE-JONCTION ET NOTRE-DAME-DES-PINS  
DANS LA MRC ROBERT-CLICHE (BEAUCE)

RAPPORT DE TERRAIN  
PRINTEMPS 2009

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LIEN CYCLABLE ENTRE VALLÉE-JONCTION  
ET NOTRE-DAME-DES-PINS DANS LA MRC ROBERT-CLICHE (BEAUCE)

RAPPORT DE TERRAIN  
PRINTEMPS 2009

Présenté à

La MRC Robert-Cliche

Par

GENIVAR Société en commandite

JUILLET 2009  
Q118600

---

**Référence à citer :**

GENIVAR 2009. *Rapport de terrain, printemps 2009 – Aménagement d'un nouveau lien cyclable entre Vallée-Jonction et Notre-Dame-des-Pins dans la MRC Robert-Cliche (Beauce)*. Rapport présenté à la MRC Robert-Cliche par GENIVAR Société en commandite, 5 p. et annexes.

## **TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Table des matières .....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des annexes.....	ii
1. CONTEXTE .....	1
2. ESPÈCES FLORISTIQUES À STATUT PARTICULIER ET MILIEUX HUMIDES.....	2
2.1 Mentions d'espèces floristiques à statut particulier rapportées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). ....	2
2.2 Espèces floristiques à statut particulier observées au terrain et habitats potentiels.....	2
3. CARACTÉRISATION BIOPHYSIQUE DES COURS D'EAU – POISSONS ET HABITAT DU POISSON .....	4
4. AUTRES COMPOSANTES .....	5

## **LISTE DES TABLEAUX**

	<b>Page</b>
Tableau 1           Mentions du CDPNQ (en date du 8 juin 2009).....	2
Tableau 2           Espèces floristiques à statut particulier observées le 27 mai et le 2 juin 2009.....	3
Tableau 3           Habitats potentiels en espèces floristiques à statut particulier.....	3

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1           CD – Photos de terrain	
Annexe 2           Cartes d'inventaire	
Annexe 3           Tableaux des données brutes (tableaux 4 à 8)	

## 1. CONTEXTE

---

Dans le cadre du projet de la Route verte, initié en 1995 par Vélo Québec, le gouvernement du Québec et de nombreux partenaires, la MRC Robert-Cliche désire aujourd'hui aménager une piste cyclable le long de la voie ferrée de l'ancien chemin de fer Québec-Central qui traverse son territoire. C'est dans ce contexte que la MRC Robert-Cliche s'est donné l'objectif de réaliser le dernier tronçon de ce grand projet, porteur à l'échelle régionale, avant la fin de 2011. Avec l'appui de nombreux partenaires du milieu, la MRC mettra en place un tronçon d'environ 30 km de piste cyclable, entre Vallée-Jonction en Nouvelle-Beauce et le pont couvert de Notre-Dame-des-Pins dans Beauce-Sartigan. Ce nouveau lien cyclable reliera les deux tronçons déjà construits pour former une piste cyclable unique et continue sur tout le territoire de la Beauce.

Ce projet nécessite la tenue d'une évaluation environnementale en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Aussi, afin d'éviter de prolonger indûment les délais d'analyse du dossier par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), les inventaires printaniers, généralement requis par les autorités gouvernementales, ont été réalisés au printemps 2009. Ces inventaires touchaient l'identification des espèces floristiques printanières à statut particulier, la caractérisation des milieux humides (espèces hâtives) et la caractérisation biophysique des cours d'eau.

Située le long de la voie ferrée de l'ancien chemin de fer Québec-Central (à l'exception des variantes de tracé), la zone d'inventaire était comprise entre la municipalité de Vallée-Jonction au nord, la municipalité de Notre-Dame-des-Pins au sud et entre une bande large d'environ 200 m à l'est de la Route 173 et la rivière Chaudière à l'ouest.

## 2. ESPÈCES FLORISTIQUES À STATUT PARTICULIER ET MILIEUX HUMIDES

---

L'inventaire des espèces à statut particulier a été réalisé par un botaniste le 27 mai et le 2 juin 2009, le long du tracé de la piste cyclable projeté. Les déplacements ont été effectués majoritairement sur la voie ferrée, à l'aide d'un camion rail/route opéré par les chemins de fer Québec-Central et par camion sur route par la suite.

### 2.1 Mentions d'espèces floristiques à statut particulier rapportées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ).

Selon les données du CDPNQ, sept espèces floristiques à statut particulier ont été observées à proximité ou à l'intérieur de la zone à l'étude (tableau 1). Mentionnons cependant que la majorité de ces mentions proviennent du parc des Rapides du Diable, au sud-est de Beauceville.

Tableau 1 Mentions du CDPNQ (en date du 8 juin 2009).

Espèces	Statut <sup>2</sup>	Latitude N	Longitude O	Dernière observation
<i>Adiantum viridimontanum</i> <sup>1</sup>	S	46°15'24"	70°48'47"	2003/06/26
<i>Allium tricoccum</i>	V	46°11'55"	70°45'01"	1952/08/02
<i>Juglans cinerea</i> <sup>1</sup>	S	46°13'23"	70°48'11"	1933/07/19
<i>Rhynchospora capillacea</i>	S	46°11'55"	70°45'01"	1959/09/16
<i>Rhynchospora capitellata</i>	S	46°11'55"	70°45'01"	1987/07/23
<i>Solidago simplex</i> ssp. <i>randii</i> var. <i>racemosa</i>	S	46°11'55"	70°45'01"	2003/08/??
<i>Symphytotrichum novi-belgii</i> var. <i>villicaule</i>	S	46°11'55"	70°45'01"	1996/08/31
<i>Trichophorum clintonii</i>	S	46°11'55"	70°45'01"	1959/09/16

1 Extérieur de la zone d'étude

2 S : susceptible d'être désignée V : vulnérable

### 2.2 Espèces floristiques à statut particulier observées au terrain et habitats potentiels

Un total de six espèces à statut particulier a été repéré lors des inventaires printaniers (tableau 2). Le rapide du Diable s'est avéré le site le plus diversifié. Certaines espèces, immatures au moment de la visite au printemps, devront être revues en août. Dans l'ensemble de la zone d'étude, la matteuccie fougère-à-l'autruche est l'espèce à statut particulier la plus fréquente et la plus abondante.

Tableau 2 Espèces floristiques à statut particulier observées le 27 mai et le 2 juin 2009.

Espèces	Statut	Latitude N	Longitude O	Remarques
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°21'55"	70°54'53"	10-15 couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°21'21"	70°54'46"	30 couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°20'00"	70°54'32"	100 couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°18'30"	70°52'59"	100 couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°16'30"	70°50'00"	1-10K couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°14'20"	70°48'10"	50-100 couronnes
<i>Sanguinaria canadensis</i>	V	46°12'08"	70°45'51"	30 individus
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°11'56"	70°45'07"	10 couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°12'00"	70°43'40"	1-5K couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°11'15"	70°42'50"	50 couronnes
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	46°11'55"	70°45'01"	2-5K couronnes
<i>Sanguinaria canadensis</i>	V	46°11'55"	70°45'01"	55 individus
<i>Rhynchospora cf capillacea</i>	S	46°11'55"	70°45'01"	Revoir en août
<i>Lilium canadense</i>	V	46°11'55"	70°45'01"	1 individu
<i>Cardamine diphylla</i>	V	46°11'55"	70°45'01"	100-125 individus
<i>Asarum canadense</i>	V	46°11'55"	70°45'01"	5 individus
<i>Solidago cf racemosa</i>	S	46°11'55"	70°45'01"	Revoir en août

Le rapide du Diable est, de loin, le site le plus riche en raison de sa grande diversité en habitats. La plupart des autres milieux présentant un certain potentiel sont des milieux humides, principalement des marais-marécages, retenus pour la visite à effectuer en août (tableau 3).

Tableau 3 Habitats potentiels en espèces floristiques à statut particulier.

Habitats	Localité	Lat N	Long O	Type
Frênaie à saules	Rivière Morency	46°22'25"	70°55'25"	Milieu humide
Marais-marécage	St-Joseph-de-Beauce	46°18'53"	70°53'19"	Milieu humide
Érablière argentée	Ruisseau Doyon	46°16'30"	70°50'00"	Milieu humide
Érablière mélangée	Ruisseau Poulin	46°12'08"	70°45'51"	Milieu terrestre
Érablière, rivage	Rapide du Diable	46°11'55"	70°45'01"	Milieu terrestre et humide
Marais-marécage	Ruisseau à Bolduc	46°12'00"	70°43'40"	Milieu humide
Marais-marécage	Notre-Dame-des Pins	46°11'00"	70°42'57"	Milieu humide

Les milieux humides les plus intègres présentent aussi le plus de potentiel en espèces floristiques à statut particulier. Toutefois, de par leur nature, la végétation de ces milieux (marais-marécages) n'est mature qu'au moment de l'étiage estival. Ils devront être visités à cette période. Ces milieux sont présentés au tableau 3.

Les photos prises sur le terrain sont présentées sur le CD à l'annexe 1.

### **3. CARACTÉRISATION BIOPHYSIQUE DES COURS D'EAU – POISSONS ET HABITAT DU POISSON**

---

La rivière Chaudière constitue l'élément dominant du réseau hydrographique du secteur à l'étude. Près d'une trentaine de rivières et ruisseaux traversent ou longent le tracé de la piste cyclable projetée, dont les rivières Morency, Pouliot, Calway, des Plantes ainsi que les ruisseaux des Graines, Doyon, Veilleux et à Bolduc. À part les étangs aérés de Saint-Joseph-de-Beauce et de petits étangs agricoles ou routiers, les plans d'eau naturels sont inexistant dans la zone d'étude.

La caractérisation des cours d'eau a été réalisée par un technicien en faune aquatique entre le 27 mai et le 5 juin 2009, le long du tracé de la piste cyclable projeté. Les déplacements ont été effectués sur la voie ferrée, à l'aide d'un camion rail/route opéré par les chemins de fer Québec-Central et par camion sur route par la suite.

La visite sur le terrain a permis de classer 25 des 29 cours d'eau qui traversent ou longent la future piste cyclable. Les cours d'eau n° 9, 19, 24 et 27 n'ont pas été caractérisés. Les deux premiers sont des fossés peu importants et les deux derniers n'ont pu être repérés sur le terrain. La zone d'étude compte sept cours d'eau majeurs (ex. : ruisseaux des Graines et Doyon, rivières Calway et des Plante), quatre d'importance moyenne et 14 d'importance mineure. Seize de ces cours d'eau présentent un écoulement permanent et neuf sont intermittents.

Parmi les cours d'eau caractérisés, douze pourraient être potentiellement utilisés par les poissons d'eau froide, notamment pour remplir les fonctions d'alevinage, d'alimentation, de repos et de migration de l'omble de fontaine. La fraie de cette espèce serait très probable sur le ruisseau n° 16 (variante amont de la rivière Calway) alors qu'elle serait à valider pour les ruisseaux n°s 12, 15 (ruisseau Doyon), 22, 29 (ruisseau Veilleux) et 30 (ruisseau à Bolduc). Des ombles ont été aperçus lors des travaux de terrain dans les ruisseaux des Graines (n° 3), Poulin (n° 28) et à Bolduc (n° 30).

Les cartes identifiant le numéro des cours d'eau et leur localisation sont présentées à l'annexe 2. Les données brutes de la caractérisation biophysique des cours d'eau sont présentées aux tableaux 4, 5, 6 et 7 de l'annexe 3. Enfin, tel que mentionné à la section précédente, les photos prises sur le terrain sont présentées sur CD à l'annexe 1.



## **4. AUTRES COMPOSANTES**

---

Les autres composantes considérées lors de ces inventaires étaient l'état des ouvrages existants le long de la voie ferrée et toutes autres composantes susceptibles d'induire une problématique à l'égard du projet.

Aussi, ceci a permis de constater que, dans l'ensemble, les ouvrages de traversée le long de la voie ferrée sont généralement en bon état. L'ouvrage au ruisseau n° 10 serait cependant à changer. Toutes les données récoltées sur l'état des ouvrages d'art sont présentées au tableau 8 de l'annexe 3.

Quelques foyers d'érosion ont été notés dont un important le long du cours d'eau n° 16 (variante amont de la rivière Calway). Tous les détails sont présentés au tableau 5 à l'annexe 3.

Aucune autre problématique que celles déjà signifiées à la MRC en 2008 n'a été relevée lors de ces inventaires.